Cycle de formation - Maîtriser la communication publique

Points forts de cette formation

Formation approfondie avec un duo journaliste/coach certifié-; consultant·es en communication. Une méthode pédagogique personnalisée et efficace.

Objectif principal

Apprendre à capter son auditoire et à le faire adhérer à son discours.

-

Objectifs opérationnels

- Perfectionner sa prise de parole en assemblée, en public, lors d'un débat contradictoire avec d'autres élu·es et face aux médias.
- Intéresser ses interlocuteur·trices, maintenir leur attention, les faire adhérer.

Contenu

Module 1 - Le message écrit et son impact

- Rédiger le message le plus efficace possible.
- Communiquer à l'oral ce message en maîtrisant le verbal et le non-verbal.
- Évaluer l'impact du message lors de la prise de parole.

Module 2 - Du message à la prise de parole

- Rédiger une fiche support en vue d'une prise de parole sans notes.
- Communiquer dans un temps imparti.
- Évaluer l'impact sur l'auditoire (en assemblée, auprès des médias…).

Module 3 - Face à face et débat contradictoire

- Gérer le débat contradictoire et adopter les bonnes postures.
- Savoir faire face aux questions déstabilisantes,voire à la violence verbale.
- Appréhender les outils permettant de débattre avec ses adversaires politiques, avec le public et de faire face aux médias.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

- En groupe (3 modules d'une journée) ou individuel (3 modules d'une ½ journée).
- Les modules peuvent être suivis indépendamment les uns des autres.

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .

-